

# CALENDRIER DES FORMATIONS IFPR ANNEE 2021

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Référence	Journée(s) Heure(s)	Date(s)	Lieu(x)
<b>Animateur en santé et sécurité au travail</b>	RP01	5 journées (35 heures)	Du 8 au 12 février 2021 Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Bordeaux
<b>Evaluation des risques professionnels en entreprise</b>	RP02	5 journées (35 heures)	Du 1 au 5 février 2021 ou sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).
<b>Prévention des risques liés au travail sur écran</b>	RP03	1 journée (7 heures)	Sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise)

<b>Méthode d'analyse par l'arbre des causes</b>	RP04	1 journée (7 heures)	Sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).
<b>Rédaction du plan de prévention</b>	RP05	1 journée (7 heures)	Sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).
<b>Rédaction du protocole de sécurité</b>	RP06	1 journée (7 heures)	Sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).
<b>Rédaction du plan de circulation en entreprise</b>	RP07	5 journées (35 heures)	Sur demande Renseignements : <a href="http://ifpr.fr/nous-ecrire/">http://ifpr.fr/nous-ecrire/</a>	Dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise)
<b>Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)</b>	RP08	2 journées (14 heures)	Sur demande	

Renseignements :  
<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>

Dans les locaux de  
l'entreprise (intra-  
entreprise)

**Prévention des troubles musculo-  
squelettiques (TMS)**

RP09

2 journées (14 heures)

Sur demande

Du 6 au 10 septembre 2021

Renseignements :  
<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>

Dans les locaux de  
l'entreprise (intra-  
entreprise) ou à Bordeaux  
(inter-entreprises).